



Monsieur,

Aiant appris, que feu Monsieur le Comte de Styrom a esté
 ravi d'une mort inopinée, laissant vacante sa compagnie
 d'Infanterie, pour laquelle ie serois bien en pensément de
 solliciter la grace de son Alt.^e pour avancement de mon
 fils, Enseigne depuis cinq ans; et comme mon dit fils
 depuis son retour de l'armée, aiant eu une griere mala-
 die, n'a pas encor assez de force à se mettre en chemin,
 et de ailleurs sa blessure receüe devant Las ne permet de
 quitter le service des Chirurgiens, il ne peut encor aller
 presenter en personne ses tresdumblés services à son Alt.^e
 et d'ailleurs ie ne scai pas si un des fils du dit S^r Comte
 demande la dite compagnie, ie me suis endardi de faire
 la presente, pour vous prier, comme ie fai bien dumblement
 qu'il vous plaise me faire la faveur que de me mander par
 ce present porteur, si l'un des fils du dit S^r Comte la demande,
 que ie croi pour leur qualité emmente, de buoir estre plus
 recomendables, et ce pendant parler à son Alt.^e en recomen-
 dation de mon fils, luy departant pour fin que dessus de
 vos faveurs, ^{dont} en diverses occasions i'ai eu l'honneur
 de voir les effects, esperant que ce pendant mon fils
 reprendra plus de santé, et sa blessure permettra d'aller
 en personne faire la reverence à son Alt.^e Et à tant
 apres m'estre recomandé à vos bonnes graces me
 dirai comme ie suis
 Monsieur

Vostre tresdumblé et tresobeissant
 serviteur
 Bartolt de bentz

de Bomel le 21^e d'Octobre 1649.

Hug. 37.

[Faint, illegible handwriting in a historical script, possibly Latin or Dutch, covering the majority of the page. The text is mirrored across the horizontal fold lines.]

[Faint handwriting at the bottom of the page, possibly a signature or a date.]

Acht myn Lede
myn Lede van Tuilich.

in den Jaere.

